

AUGMENTATION DES CANCERS DE LA PEAU : LA FEBEA RÉAFFIRME L'IMPORTANCE DE LA PROTECTION SOLAIRE

Alors que le nombre de nouveaux cas de cancers de la peau a plus que triplé entre 1990 et 2023, atteignant 17 922 nouveaux cas de mélanomes cutanés estimés en 2023, les Français restent encore insuffisamment protégés face aux rayons UV. Selon une étude OpinionWay pour la FEBEA réalisée en 2024, les réflexes de protection solaire sont loin d'être systématiques et adaptés aux situations d'exposition : des comportements à risque qui sont liés à des idées reçues en matière de santé et d'environnement.*

En amont de la période estivale, la FEBEA souhaite alerter sur les idées reçues et rappeler les bonnes pratiques essentielles lors de l'exposition.

LES FRANÇAIS NE SE PROTÈGENT PAS SUFFISAMMENT DU SOLEIL ...

Bien que 84 % des Français déclarent utiliser de la crème solaire lorsqu'ils sont exposés plusieurs heures au soleil à la plage ou à la piscine (contre 79% en 2020), la fréquence d'application reste problématique : **seuls 31% en appliquent toutes les deux heures (en augmentation de +6% par rapport à 2020)**, comme le recommandent les dermatologues. Une majorité se contente donc d'une application unique, insuffisante pour une protection efficace.

Pire, **39% des Français estiment pouvoir se passer de crème solaire** car « ils n'en ont pas vraiment besoin », taux qui grimpe à 46% chez les hommes et chez les jeunes de 25 à 34 ans. **Un manque de conscience alarmant face aux risques : coup de soleil / brûlures, vieillissement cutané prématuré et cancers de la peau.**

En dehors de l'exposition à la plage ou à la piscine, les dangers de l'exposition sur une terrasse, dans un jardin ou encore à la montagne, sont largement sous-estimés. Seuls 53% des Français appliquent de la crème solaire dans ces situations, alors que les rayons UV sont tout aussi nocifs. Cette négligence est d'autant plus préoccupante que **51% des Français pensent à tort que le bronzage protège naturellement la peau.**

Bien que les habitudes tendent à évoluer vers une meilleure protection des enfants, ceux-ci restent trop peu ou mal protégés : **30% des parents n'appliquent pas systématiquement de la crème solaire à leurs enfants**, les exposant ainsi à des risques accrus de coups de soleil et de dommages cutanés à long terme. **Quant à l'exposition de fait des travailleurs en extérieur** (agriculteurs, marins pêcheurs ou travailleurs du bâtiment), **la sensibilisation reste anecdotique dans le débat public** alors qu'ils sont particulièrement concernés et devraient mieux se protéger.

Parmi les principales raisons de cette protection insuffisante, on retrouve **des freins persistants** : pour 59% des Français, c'est la crainte d'impact sur la santé de certains ingrédients contenus dans les crèmes, alors que pour 54% d'entre eux c'est l'impact écologique qu'elles pourraient avoir sur les océans et l'environnement. On note également que 38% des Français jugent la crème solaire contraignante à appliquer.

La FEBEA rappelle que **les produits solaires sont soumis à une réglementation extrêmement stricte**, qui garantit tant leur **efficacité** que leur **sécurité pour la santé des consommateurs**. Par ailleurs, les marques continuent d'innover pour améliorer les formulations, renforcer la biodégradabilité et réduire l'impact sur les milieux marins.

... ALORS QUE LES CANCERS DE LA PEAU NE CESSENT D'AUGMENTER !

Le nombre de nouveaux cas de cancers de la peau a plus que triplé entre 1990 et 2023 (Institut National du Cancer). En comptant les carcinomes, les cancers cutanés sont **les plus fréquents en France**. En effet, chaque année, en France on diagnostique entre 141 200 et 243 500 cas (Santé Publique France), attribuables dans **plus de 85% des cas à une exposition excessive aux ultraviolets (UV)** naturels ou artificiels.

*Chiffres issus de l'Institut National du Cancer (Inca) pour l'année 2023 en France métropolitaine

Ces cancers sont aussi ceux qui sont le plus souvent évitables. L'exposition chronique aux rayons du soleil étant le principal facteur de risque, se protéger du soleil reste la solution.



Face aux risques liés aux UV et leur effet sur la santé de la peau, la FEBEA réaffirme la nécessité de se protéger dès l'exposition au soleil. Nous devons continuer de rappeler que les risques liés à l'exposition au soleil, sans protection, sont mortels. Le vrai danger, c'est de ne pas se protéger !

alerte Emmanuel Guichard, Délégué général de la FEBEA.



3 QUESTIONS AU DR. ANNY COHEN LETESSIER, DERMATOLOGUE

1. Quels sont les dangers d'une exposition aux UV sans protection ?

L'exposition aux rayons ultraviolets (UV) sans protection peut entraîner des effets délétères sur la peau, à court comme à long terme. Les UVB, bien que moins abondants que les UVA, sont très énergétiques et responsables des coups de soleil. Les UVA, présents en plus grande quantité, pénètrent plus profondément dans la peau et traversent même les vitres (pare-brises de voiture, fenêtres et baie vitrées). De plus, la lumière visible (lumière du jour) favorise et entretient la pigmentation.

Dès quelques minutes d'exposition aux UVB ou 20 minutes aux UVA, des modifications moléculaires apparaissent. Lorsque ces agressions se répètent, la peau peine à se régénérer correctement, favorisant le vieillissement prématuré (rides, taches brunes) et altérant le système immunitaire cutané. Sur le long terme, cette accumulation de dommages peut engendrer des affections plus graves comme des photodermatoses, des photoallergies, et surtout des cancers de la peau.

2. Quel est le lien entre cancers de la peau et exposition solaire ?

L'exposition au soleil est un facteur de risque majeur dans le développement des cancers cutanés. La peau enregistre toutes les expositions solaires accumulées depuis l'enfance, et leurs effets se manifestent souvent tardivement. **Les UV endommagent l'ADN des cellules cutanées, entraînant des mutations qui peuvent conduire à l'apparition de lésions précancéreuses et de cancers.** On distingue principalement deux types de cancers de la peau :

- **Les carcinomes (basocellulaires et épidermoïdes)** : représentant 90 % des cancers cutanés, ils sont majoritairement dus à des expositions chroniques aux UV. Les carcinomes basocellulaires, plus fréquents mais moins agressifs, se manifestent sous forme de nodules ou de lésions superficielles. Les carcinomes épidermoïdes peuvent évoluer vers des formes plus invasives avec risque de métastases.
- **Le mélanome** : beaucoup plus redoutable, il résulte souvent d'expositions solaires intenses et répétées, notamment des coups de soleil sévères dans l'enfance. Il peut apparaître sous forme de tache pigmentée irrégulière et évoluer rapidement. Il peut aussi apparaître après modification d'un « grain de beauté » (naevus) déjà existant.

Pour prévenir ces cancers, il est primordial d'adopter une photoprotection rigoureuse tout au long de la vie et de surveiller l'apparition de toute lésion suspecte sur la peau.

3. Quels sont les trois principaux conseils pour une exposition solaire raisonnée ?

Un bon usage du soleil permet de profiter de ses bienfaits sans s'exposer à ses effets néfastes. Voici trois règles essentielles pour une exposition maîtrisée :

1. **Éviter l'exposition entre 11h et 16h (heure solaire)** : c'est à ce moment que l'intensité des UV est la plus élevée,
2. **Se protéger avec des vêtements adaptés** : en cas d'exposition inévitable, privilégier les vêtements couvrants, chapeau à larges bords et lunettes de soleil. Ces protections physiques restent les plus efficaces.
3. **Appliquer généreusement et régulièrement une crème solaire à indice élevé (SPF 50+)** : pour une protection optimale il faut renouveler l'application toutes les deux heures, même avec un produit résistant à l'eau. En pratique, la quantité appliquée est souvent insuffisante, réduisant ainsi la protection réelle.

Adopter ces réflexes au quotidien permet de réduire considérablement les risques liés aux UV et de préserver la santé de sa peau sur le long terme.

LES IDÉES REÇUES : CLARISSE BAVOUX, TOXICOLOGUE ERT, CETHRA, RÉPOND AUX IDÉES REÇUES

« J'ai mis de la crème solaire indice 50+, je peux rester en plein soleil toute la journée »

FAUX ! Il n'est pas recommandé de s'exposer aussi longtemps en plein soleil. Il faut éviter de s'exposer aux heures les plus chaudes et lorsque ce n'est pas possible, porter des vêtements de protection et renouveler l'application de crème solaire toutes les 2 heures.

« Je dois me protéger du soleil seulement si je vais à la plage »

FAUX ! Il faut se protéger du soleil, si l'indice UV est élevé (au dessus de 3) dès qu'il y a une exposition au soleil en terrasse, dans un parc, en balade...

« La sécurité des produits solaires est vérifiée systématiquement »

VRAI ! La réglementation du secteur cosmétique est l'une des plus strictes au monde et les produits sont systématiquement évalués par un toxicologue avant d'être mis sur le marché. Des normes ISO sont également obligatoires pour confirmer l'efficacité des produits de protection solaire contre les UVB (SPF) et les UVA.

« On bronze quand même avec une protection solaire 50 ou 50+ »

VRAI ! On bronze même lorsqu'on applique une protection solaire 50+.

« Je n'ai pas besoin de me protéger du soleil en montagne »

FAUX ! Les UV augmentent de 10 % tous les 1000m. De plus il faut se méfier de la réverbération de la neige ou de l'herbe. S'il y a du soleil, il faut protéger les parties de mon corps qui ne sont pas couvertes.

« Certains filtres solaires sont plus sûrs que d'autres »

Tous les filtres autorisés par le Règlement Cosmétique sont sûrs pour la santé humaine.

Chaque type de filtre présente ses propres avantages et inconvénients, dont l'évaluation toxicologique tient compte.

Le choix entre les deux dépend souvent d'un équilibre entre efficacité, sécurité et galénique du produit.

« Les filtres solaires peuvent se retrouver dans l'eau »

VRAI ! Les filtres solaires sont utilisés par de nombreuses industries pour protéger les matériaux des UV (plastiques, peinture, fibre de synthèse...). Les filtres solaires représentent entre 10 et 15% de la composition d'une crème solaire et en volume constituent une source infime de rejets en comparaison avec d'autres substances. Le secteur cosmétique agit pour concevoir des formules de produits de protection solaire qui assurent une protection optimale, tout en réduisant leur impact sur l'environnement.

À PROPOS DE LA FEBEA

La FEBEA – Fédération des Entreprises de la Beauté, est le syndicat professionnel des entreprises du secteur cosmétique (parfumerie, maquillage, produits de soin, d'hygiène, de toilette ou capillaires). Elle rassemble près de 350 entreprises françaises de la beauté et du bien-être, dont 82% de TPE et PME.

CONTACTS PRESSE

FEBEA : Audrey Plaud Peauger – responsable de la communication – apeauger@febea.fr – 01 56 69 67 21
THE DESK – Guillaume Clédou Bourg – guillaume@agencethedesk.com – 06 10 61 62 50